

« Infos pratiques 2025-2027 »

Une nouvelle mandature du Conseil Municipal des Jeunes s'amorce.

Vous allez découvrir progressivement votre rôle et votre fonction.

Ainsi, vous allez vous inscrire dans des ateliers, pour développer des compétences en matière d'expression et de communication ; vous irez à la rencontre d'institutions citoyennes ; vous contribuerez ou initierez des projets ; vous participerez à des cérémonies commémoratives.

Une aventure qui va se dérouler durant deux ans qui nécessite implication et rigueur, pour développer son potentiel et agir en équipe.

1

I - LES OBJECTIFS

Quatre objectifs généraux seront poursuivis, tout au long de la mandature :

1. Renforcer les capacités d'expression, développer une posture, en situation de représentation ;
2. Favoriser l'implication dans la vie locale et découvrir les institutions ;
3. Partager des temps de découverte et d'entraide
4. Accompagner l'initiative et l'engagement

Des séquences d'apprentissage, des ateliers d'approfondissement, des temps de représentation, des sorties, se dérouleront de manière alternée, pour faciliter les acquisitions et les applications en situation.

II - LES ACTIONS

Dès la seconde séance de regroupement, chacun sera amené à s'inscrire dans un des deux sous-groupes d'élus constitué, pour faciliter la conduite des ateliers d'apprentissage. Sachant que chacun suivra le même cursus et recevra les mêmes contenus.

Les deux sous-groupes seront régulièrement réunis, pour partager des temps en commun, selon le thème (commémoration, sortie découverte, visite institutionnelle, séjour citoyen...).

Les sorties ou mini séjours seront programmés, le plus souvent, le samedi ou durant les vacances scolaires.

Dès le premier semestre, chaque sous-groupe participera à un atelier d'expression, pour permettre une certaine aisance, lors de la prise de parole au sein du groupe ou en public.

Un séjour citoyen sera préparé, pour visiter la capitale et certaines institutions représentative de la citoyenneté.

Un projet d'animation sera initié pour la fêria de Pentecôte, dans les jardins de la Fontaine.

Il sera question également de participer à une cérémonie commémorative, à l'occasion de l'armistice du 08 mai.

Des sorties, visites ou activités plus récréatives viendront compléter la programmation semestrielle.

Lors du second semestre, le Conseil Municipal des Jeunes se scindera à nouveau en deux sous-groupes. Deux sous-groupes qui se reformeront d'après une double thématique, en fonction du centre d'intérêt de chacun.

→ Le groupe 1 « Information et Communication »

Le groupe « Information-Communication » aura pour objectif de **mettre en valeur la démarche d'engagement et les projets du CMJ** en développant la communication autour de l'actualité du CMJ.

Pour cela, le groupe orientera son implication, à partir des réflexions suivantes :

- Information – communication CMJ, quels contenus ? Quelle périodicité ?
- Quels publics cibles (Collège ? Parents ? Nîmois ? Elus ...)
- Quels moyens d'information (écriture, orale, visuelle...) ? Via quels supports de communication (newsletter, BD, page dédiée, réseaux sociaux, émission radio, vidéo...) ?
- Comment faire vivre le CMJ au sein de l'institution scolaire

Pour accompagner ce groupe, il sera fait appel à des intervenants externes spécialisés, en fonction des besoins identifiés.

→ Le groupe « Démarche Projet »

Lors des élections, les jeunes sont élus chacun en portant une idée-projet de mandature à destination de leurs pairs, pour une réalisation à l'échelle de la Ville.

Ce groupe devra donc **dégager une idée-projet qui sera réalisée sur la durée de la mandature.**

Pour ce groupe projet il s'agira, dans un premier temps, de :

- Recenser l'ensemble des idées-projets de chaque élu ;
- Regrouper les idées par thématiques ;
- En séance plénière, au cours de la seconde période, il sera question dans un premier temps de mettre en débat les thématiques et dans un second temps les idées en sollicitant un éclairage personnalisé via chacun des élus ; un vote clôturera la séance pour retenir l'idée et les amendements proposés.
- De la conception à la conduite, jusqu'à la réalisation du projet, chaque groupe sera sollicité en s'appuyant sur les groupes d'élus parrains issus des Conseils adultes et seniors.

Pour accompagner ce groupe, **il sera fait appel à un intervenant pour animer un atelier initiation à la conduite de projet.**

III- RYTHMES ET CONTENUS

La vie du CMJ sera rythmée via un programme qui croisera une planification trimestrielle (approche détaillée), semestrielle (planification prévisionnelle) et annuelle (temps forts)

→ Par trimestre

Le lancement de la mandature va s'effectuer sur le premier trimestre de 2025.

La première séance réunira l'ensemble du groupe afin de se présenter, faire le point sur les aspects administratifs, affiner en commun le planning et poser les bases de la mandature : les attentes des jeunes élus et du service jeunesse, notamment en termes d'engagement et de développement.

Le programme trimestriel permettra à chacun de situer son état d'engagement et le travail préparatoire s'y rattachant.

→ Par semestre

Il sera proposé aux jeunes élus une programmation éclectique qui rythme de manière attractive la vie du CMJ :

- **Des découvertes institutionnelles**, par petits ou grands groupes chaque trimestre : mairie, gendarmerie, préfecture, caserne des pompiers....
- **Des représentations**, par petits groupes en rotation, en prenant part à des cérémonies commémoratives, protocolaires ou d'évènements caritatifs à préciser.
- **Des sorties récréatives** afin de partager en groupe ou sous-groupes des activités permettant de développer la cohésion et l'entraide.
- **Des ateliers d'apprentissage** pour acquérir des savoir-faire, pour renforcer la connaissance et la confiance au service de l'engagement.

→ Sur l'ensemble de la mandature :

3

Le programme du CMJ reposera sur des temps forts du CMJ, à savoir :

☑ **Un séjour citoyen** : dans les six premiers mois de la première année de mandature, un séjour visant à aller à la découverte de Paris et des grandes institutions nationales sera mis en place. Un premier temps fort qui permet à chacun de mieux se connaître, tout en découvrant des institutions de la république, en situation de représentation officielle.

☑ **Des séances plénières** : une séance sera planifiée tous les semestres, en présence d'élus du Conseil Municipal adulte. Un temps d'échange et de réflexion avec des élus en charge de la ville, pour évoquer les remontées d'information des collèges ou la mise en perspective d'un projet.

☑ **Des commémorations ou représentations publiques** : la participation à des cérémonies est toujours remplie d'émotion, eu égard au ton solennel et à la participation de personnes représentant des institutions. Des moments forts et intenses d'après les jeunes élus qui les ont vécus.

Tout au long de la mandature, le service Jeunesse s'attachera à aborder, travailler et insister sur des points importants avec les jeunes élus :

- **L'acquisition de connaissance et de compétences** : pour développer la confiance et la prise de responsabilité. Pour renforcer la capacité d'intervention et la prise d'initiative.
- **La solennité** : une attention particulière sera apportée à la posture solennelle qui doit être construite et évolutive. L'objectif est d'accompagner les jeunes à acquérir une posture adaptée en situation de représentation (au sens large).
- **L'engagement** : le service Jeunesse veillera à ce que les jeunes élus prennent conscience du sens de leur engagement et soient assidus tout au long de la mandature.

Ce petit support a pour objectif de tracer les axes de travail et de progression du Conseil Municipal des Jeunes. Il s'agit d'un support évolutif qui sera réinterrogé, tout au long de la mandature, afin d'ajuster au mieux les contenus, pour le permettre de coïncider au plus près avec les pratiques et les rythmes du groupe de jeunes élus.

